

5.b. Zonage



Légende :

Limite de zone

Nom de zone

Emplacements réservés

Linéaires commerciaux à préserver

Recul des Bâtiments

Alignement obligatoire

B12 **Bail embaillable protégé**
(au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme);

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

(au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme,

Mixité Sociale :

(au titre de l'article L. 151-41)

Périmètre de Servitude de Mixité Sociale

מחיר נמוך מן המחיר המקורי (מחיר המכירה) של המוצר.

(au titre de l'article L.151-10 du code de l'urbanisme)

Majoration du volume constructible pour le

logement social
(au titre de l'article L. 151-28 2° du code de l'urbanisme)

Périmètre d'Orientation d'Aménagement

Marges de recu

Espaces Boisés Classés

R1 Ripisylves à protéger

[illegible]

(au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme),

Espace libre en coeur d'îlot bâti à

préserv
(au titre de l'article 151-19 du code de l'urbanisme)

A1 Alignements d'arbres à protéger

(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme,

Haies à protéger
(au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme)

Canally principally

Zero- and first-order rate laws

Numero	Description	Bedrijfscategorie	Surface en m² excl. des escaliers	Largeur en m
1	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	429 m²	4 m
2	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	429 m²	4 m
3	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	2 765 m²	3,7 m
4	Aménagement doul pour le détachement des locaux	Commerce	2 765 m²	3,7 m
5	Aménagement doul pour le détachement des locaux	Commerce	2 765 m²	3,7 m
6	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	9 142 m²	3 m
7	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	43 333 m²	3 m
8	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	43 333 m²	3 m
9	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	1 788 m²	3 m
10	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	1 788 m²	3 m
11	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	4 465 m²	3 m
12	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	800 m²	3 m
13	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	2 500 m²	3 m
14	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	845 m²	3 m
15	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	21 288 m²	3 m
16	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	164 m²	3 m
17	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	2 421 m²	3 m
18	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	382 m²	3 m
19	Aménagement d'un aménagement doul entre le Cours Gambetta et le chemin Vicau	Commerce	158 m²	3 m

